



conseil social  
du mouvement sportif

**Philippe DIALLO**  
Président du CoSMoS

**Mesdames, Messieurs, les Adhérents du  
CoSMoS**

Réf : BB.PhD/21

Paris, le 11 juin 2018

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents,

La Commission Mixte Paritaire du mois de mai a été l'occasion pour les partenaires sociaux de la branche du sport de parvenir à deux accords, portant sur le dialogue social et sur le temps partiel.

S'agissant du dialogue social, les partenaires sociaux ont souhaité tirer toutes les conséquences de la mesure de la représentativité syndicale et patronale, rendue publique fin 2017.

Ils ont ainsi modifié la composition des commissions de branche où ne siègent aujourd'hui plus que 3 organisations syndicales, la CFDT, la FNASS et la CGT ; tandis que siègent pour le collège patronal le CNEA et le CoSMoS, qui représente plus de 97% des employeurs du sport.

En matière de temps partiel, j'ai le plaisir de vous faire part du maintien des dispositions actuelles de la Convention Collective Nationale du Sport.

En 2014, les partenaires sociaux de la branche du Sport, dont le CoSMoS, avaient conclu deux avenants permettant de pouvoir recourir au travail des salariés à temps partiel au-delà des contraintes fixées par la Loi de sécurisation de l'emploi du 24 juin 2013. Ces dispositions étaient toutefois transitoires et ont dû être renégociées en 2017 et 2018.

Les partenaires sociaux viennent donc de signer deux avenants à la CCNS, ayant pour effet de prolonger les dispositions actuellement en vigueur jusqu'au 30 juin 2021.

En adoptant cette position de responsabilité, les partenaires sociaux offrent ainsi une stabilité et une visibilité aux employeurs et salariés de la branche. C'est cette position de responsabilité qu'entend adopter à nouveau le CoSMoS lors des prochaines séances de négociation, ainsi qu'il l'a toujours fait, afin de représenter au mieux vos intérêts.

Je vous tiendrai naturellement informés des prochains développements de ces négociations.

Je profite enfin de m'adresser à vous pour vous convier à nouveau à venir assister à notre Assemblée Générale le mercredi 20 juin à partir de 8h30, à Paris.

Dans l'attente de vous y retrouver, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, chers Adhérents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Philippe DIALLO**  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PD', written over a faint, stylized graphic element that resembles a red swoosh or arc.

